

**COMMUNE DE  
BISSEY SOUS CRUCHAUD**

**BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES**

**N° 292**

**JANVIER 2019**

Site internet : [www.bissey-sous-cruchaud.fr](http://www.bissey-sous-cruchaud.fr)

Pour nous contacter : [mairie@bissey-sous-cruchaud.fr](mailto:mairie@bissey-sous-cruchaud.fr)

**ouverture secrétariat mairie**

lundi de 8 h à 12 h

mardi de 16 h à 19 h

vendredi de 7 h 30 à 13 h

# CONSEIL MUNICIPAL

## Réunion du vendredi 25 janvier 2019 :

**Etaient présents** : M. PARISE Alain, Mme GALLAND Claudette, M. DENIZOT Christophe, M. CHAINARD Daniel, M. LECUELLE Alain, Mme BOUCHARD Isabelle, M. VENOT Gilles, M. GILOT Daniel, Mme LEGER Sophie et Mme DOTHAL Magali.

**Absent excusé** : M. LECUELLE Alain (pouvoir à M. DENIZOT Christophe)

Suite aux élections municipales complémentaires qui se sont déroulées le dimanche 20 janvier 2019, Mme LEGER Sophie et Mme DOTHAL Magali ont été élues Conseillères Municipales avec respectivement 94 et 86 voix.

## ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Le plus âgé des membres présents du conseil municipal a pris la présidence de l'assemblée et, après avoir constaté que la condition de quorum était remplie, a invité le conseil municipal à procéder à l'élection du Maire. En application des articles L. 2122-4 et L. 2122-7 du CGCT, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

Deux personnes se sont portées candidates à la fonction de Maire : M. PARISE Alain et M. VENOT Gilles

### **Résultat du premier tour de scrutin :**

M. PARISE Alain : 2 voix

M. VENOT Gilles : 9 voix

M. VENOT Gilles a été proclamé Maire et a été immédiatement installé dans ses fonctions.

Le Conseil Municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints après en avoir fixé le nombre par délibération. Il a été rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait de trois adjoints. Au vu de ces éléments, le conseil municipal a décidé de maintenir à trois le nombre des adjoints de la commune.

### **Election du premier adjoint :**

Mme GALLAND Claudette, seule candidate, a été élue avec 9 voix ; 2 bulletins blancs

### **Election du deuxième adjoint :**

Mme HERNANDEZ Anne, seule candidate, a été élue avec 10 voix ; 1 bulletin blanc

### **Election du troisième adjoint :**

M. DENIZOT Christophe, seul candidat, a été élu avec 9 voix ; 2 bulletins blancs

## INDEMNITES DE FONCTION DES ELUS

La secrétaire a rappelé que les maires bénéficient à titre automatique, sans délibération, d'indemnités de fonction fixées selon le barème énoncé à l'article L 2123-23 du CGCT, sauf à la demande du Maire, soit 661.20 € brut par mois.

Pour les adjoints, le conseil municipal a décidé de ne pas apporter de modification aux indemnités allouées précédemment, soit 116.68 € brut par mois et par adjoint ; le montant maxi autorisé est de 256.70 € brut par mois.

Par délibération, et conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales (article L 2122-22) le Conseil Municipal a décidé, pour la durée du présent mandat, de confier à Monsieur le Maire certaines délégations. Les délégations accordées aux adjoints seront fixées par arrêté du Maire.

## LISTE DES DÉLÉGUÉS AUX SYNDICATS et AUX COMMISSIONS

<b>SYNDICATS</b>	<b>DÉLÉGUÉS TITULAIRES</b>	<b>DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS</b>
Communauté de Communes Sud Côte Chalonnaise	M. VENOT Gilles	Mme GALLAND Claudette
Syndicat Intercommunal des Eaux du sud-ouest de Chalon sur Saône	Mme BOUCHARD Isabelle M. PARISE Alain	
Syndicat Départemental d'Energie de Saône et Loire SYDESL 71	M. VENOT Gilles M. PARISE Alain	M. LECUELLE Alain
Syndicat Intercommunal de Gestion de l'Ecole Maternelle de Moroges (SIGEM)	Mme LEGER Sophie Mme DOTHAL Magali	
E-Bourgogne	M. VENOT Gilles	Mme HERNANDEZ Anne
Délégué à la défense	M. LECUELLE Alain	

<b>COMMISSIONS</b>	<b>MEMBRES</b>
voirie sécurité urbanisme	M. DENIZOT Christophe M. VENOT Gilles M. LECUELLE Alain
environnement - fleurissement	Mme GALLAND Claudette - Mme DOTHAL Magali
Finances	M. VENOT Gilles - Mme GALLAND Claudette - Mme HENANDEZ Anne M. DENIZOT Christophe - M. CHAINARD Daniel - M. PARISE Alain
Affaires scolaires	Mme LEGER Sophie - Mme DOTHAL Magali

Ouverture des plis	M. VENOT Gilles M. DENIZOT Christophe - M. LECUELLE Alain - Mme GALLAND Claudette (titulaires) Mme BOUCHARD Isabelle - Mme HERNANDEZ Anne - M. GILOT Daniel (suppléants)
Communication / site internet Réceptions - manifestations Relation presse, compte rendu Conseil Municipal	Mme GALLAND Claudette - Mme BOUCHARD Isabelle - M. LECUELLE Alain Mme HERNANDEZ Anne Mme GALLAND Claudette et M. GILOT Daniel Mme GALLAND Claudette et M. PARISE Alain
Cimetière	Mme GALLAND Claudette - M. GILOT Daniel et M. VENOT Gilles

### **CCSCC : délégués aux différentes commissions**

<b><u>Culture</u></b>	M. LECUELLE Alain
<b><u>Communication</u></b>	M. LECUELLE Alain
<b><u>Tourisme</u></b>	M. LECUELLE Alain
<b><u>Affaire sociale</u></b>	Mme GALLAND Claudette
<b><u>Environnement</u></b>	M. VENOT Gilles et M. PARISE Alain
<b><u>Mutualisation du Territoire</u></b>	M. VENOT Gilles
<b><u>Éducation</u></b>	Mme HERNANDEZ Anne et Mme LEGER Sophie
<b><u>Assainissement-Eau-GEMAPI</u></b>	M. PARISE Alain et Mme BOUCHARD Isabelle
<b><u>Urbanisme</u></b>	M. PARISE Alain
<b><u>CLECT</u></b>	M. VENOT Gilles
<b><u>TEPOS</u></b>	M. PARISE Alain
<b><u>Comité pilotage – PLUi</u></b>	M. PARISE Alain

#### **Les représentants PLUi n'ont pas été modifiés :**

- Développement économique et emploi :	M. DENIZOT Christophe
- Social :	Mme GALLAND Claudette
- Habitat et mobilités :	M. LECUELLE Alain
- Environnement et paysage :	M. PARISE Alain
- Formes architecturales et urbaines :	Mme BOUCHARD Isabelle
- Thème santé :	Mme GALLAND Claudette
- Thème transition énergétique :	M. PARISE Alain

### **CCSCC : Charte de principe et guide de la démarche de transfert des compétences eau potable et assainissement sur le périmètre de la Communauté de Communes Sud Côte Chalonnaise**

Afin d'étudier la possibilité du transfert de compétence Eau et/ ou assainissement en 2020, la Communauté de Communes Sud Côte Chalonnaise a répondu à l'appel à projet de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse intitulé « gérer les compétences eau et assainissement au bon niveau ». Candidature pour laquelle elle a été retenue et permettant de réaliser un diagnostic de l'existant sur l'ensemble du territoire communautaire et d'envisager les possibilités de gestion des compétences Eau et/ ou Assainissement.

Dans le cadre de l'étude sur les potentialités du transfert des compétences Eau et/ ou Assainissement, il est proposé aux Collectivités partenaires et à la Communauté de Communes Sud Côte Chalonnaise de mettre en place une charte garantissant les principes et valeurs dans lequel les études seront réalisées dans le cadre du transfert de compétence Eau et/ ou Assainissement.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 10 voix pour et une abstention, a décidé d'approuver les termes de la charte et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la dite charte.

#### **SYDESL :**

Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques rue des Naubey débuteront le 1<sup>er</sup> février 2019. L'entreprise SERPOLLET, chargé de l'exécution du chantier, assurera également la mise en place de la signalisation routière conformément à l'arrêté du Maire n° 2/2019 réglementant la circulation.

Le reste à charge financier pour la commune s'élèvera à 10 000 €, soit 50 % du coût global de l'opération.

Suite à la demande d'un administré, un devis sera sollicité auprès du SYDESL pour l'installation d'un éclairage public supplémentaire au hameau de Cruchaud.

#### **STAGE BAFA AGENT COMMUNAL :**

Le conseil municipal a décidé de participer à hauteur de 200 euros pour le stage d'approfondissement BAFA de Mme MADAOUI Cécilia, responsable du service garderie cantine.

#### **MOT DU MAIRE**

*Madame, Monsieur,*

*Je viens d'être élu Maire de la commune de BISSEY SOUS CRUCHAUD afin de mener à son terme le mandat que Monsieur Daniel CHAROLLAIS n'a pas souhaité terminer.*

*Bien que découvrant cette nouvelle fonction, je ferai tout mon possible pour la mener à bien. La fonction de Maire n'est pas toujours tâche facile comme chacun sait.*

*En quelques mots, je souhaite me présenter à vous : bien que n'étant pas Bisséen d'origine, beaucoup parmi vous me connaisse depuis longtemps. Je suis né à Moroges il y a 63 ans où j'ai été élevé en alternance entre les rangs de vigne et les vaches. Après mon service militaire, mon entrée à la SNCF m'a conduit à Dijon pendant près de 20 ans, en atelier, à l'entretien du matériel, puis après une reconversion, je suis devenu chef d'escale en gare de Dijon Ville. Suite à l'acquisition de la maison que j'occupe actuellement, j'ai sollicité et obtenu une mutation en gare de Montchanin où j'ai terminé ma carrière.*

*Désireux d'entretenir de bonnes relations avec les habitants (es) de notre village, je serai toujours à votre écoute et disponible pour vous recevoir durant les permanences du secrétariat de mairie.*

*En ce début d'année, il est encore temps pour moi de vous présenter mes vœux ; que cette année voit vos attentes les plus chères se réaliser, qu'elle vous apporte joie, bonheur et santé.*

*M. Gilles VENOT, Maire*

# DIVERS

## INSEE : Enquête sur le cadre de vie et la sécurité

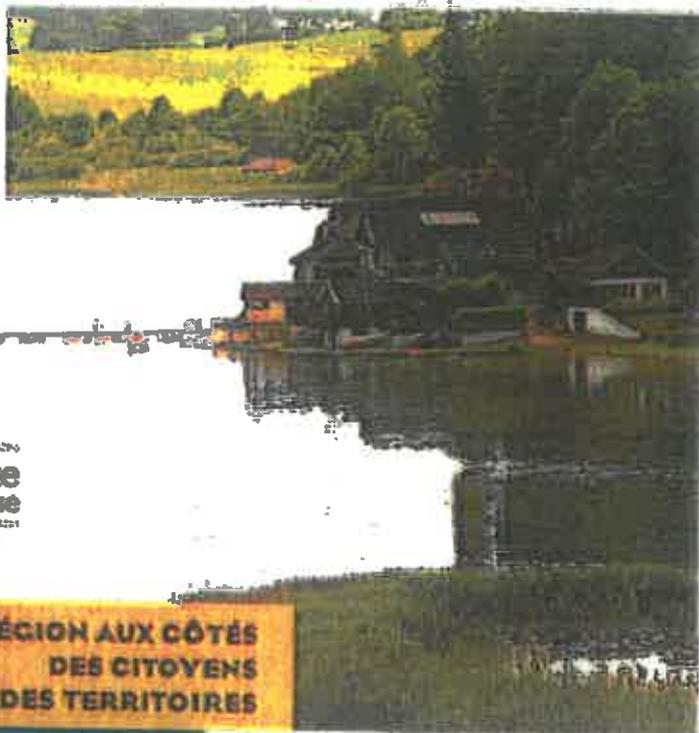
L'institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (Ondrp), réalise du 1<sup>er</sup> février au 15 avril 2019 une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité.

Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité. Par ailleurs, elle vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

**REGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE**



**Sud Côte  
Chalonnaise**  
Communauté de Communes  
10000 42000 71000 71100

**LA RÉGION AUX CÔTÉS  
DES CITOYENS  
ET DES TERRITOIRES**

**RCUBE, LA SOLUTION  
DE TRÈS HAUT DÉBIT  
RADIO EN ZONE RURALE**

**REUNION D'INFORMATION**

**MERCREDI 13 FÉVRIER à 18h30**

**salle des fêtes de GERMAONY**



[www.bourgognefranchecomte.fr](http://www.bourgognefranchecomte.fr)  
Région Bourgogne Franche-Comté